

Mercredi 21 mai 2014



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* SWAN

(N° 67) — *Loi sur le droit de la famille et Loi sur le recouvrement forcé des pensions alimentaires/The Family Law Act and Family Support Enforcement Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 72) — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act*

PÉTITIONS

M^{me} MITCHELSON

M^{me} STEFANSON

M. CULLEN

M. PEDERSEN

M^{me} ROWAT

M. FRIESEN

M. EICHLER

M. EWASKO

M. SMOOK

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

QUESTIONS ÉCRITES

M. HELWER

14. Le ministre de l'Infrastructure et des Transports pourrait-il fournir une liste détaillée de tous les projets d'infrastructure, y compris les projets d'infrastructure de base entamés depuis le commencement en 2007 du premier plan d'infrastructure pluriannuel du gouvernement provincial ainsi que, pour chacun de ces projets, la date de son annonce et son coût initial, la date du début de la construction, une mise à jour annuelle sur l'état des travaux, la date de la fin des travaux et son coût final?

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

Motion d'adhésion

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act*
(M^{me} la ministre BLADY)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre BRAUN

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Amendment Act*
(M^{me} STEFANSON) (reporté)

Motion de M. le ministre ASHTON

(N^o 21) — *Loi sur la Société canadienne du Port arctique de Churchill/The Churchill Arctic Port Canada Act*

(M. le ministre LEMIEUX — 20 min)

Motion de M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 33) — *Loi sur les occasions d'apprentissage en milieu de travail (marchés de travaux publics)/The Apprenticeship Employment Opportunities Act (Public Works Contracts)*

(M. GOERTZEN) (reporté)

Motion de M. le ministre MACKINTOSH

(N^o 53) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche et la Loi sur la conservation de la faune (dédommagement)/The Fisheries and Wildlife Amendment Act (Restitution)*

(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la ministre BRAUN

(N^o 54) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (délais relatifs aux décisions et aux audiences de la Commission du travail)/The Labour Relations Amendment Act (Time Lines for Labour Board Decisions and Hearings)*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le ministre LEMIEUX

(N^o 56) — *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Vital Statistics Amendment Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le ministre ALLUM

(N^o 58) — *Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Act*

(M. EICHLER)

Motion de M^{me} la ministre BRAUN

(N^o 65) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le ministre SWAN

(N^o 66) — *Loi corrective de 2014/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2014*

(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la ministre IRVIN-ROSS

(N^o 68) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (signalement des incidents critiques)/The Child and Family Services Amendment Act (Critical Incident Reporting)*

(M^{me} WIGHT — 21 min)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre SWAN

(N° 49) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

M^{me} la ministre BLADY

(N° 52) — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (interdiction visant le tabac aromatisé et autres modifications)/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act (Prohibitions on Flavoured Tobacco and Other Amendments)*

M. le ministre SWAN

(N° 57) — *Loi modifiant le Code de la route (conduite avec facultés affaiblies par la drogue)/The Highway Traffic Amendment Act (Countermeasures Against Drug-Impaired Driving)*

M. le ministre SWAN

(N° 60) — *Loi sur la justice réparatrice/The Restorative Justice Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre MACKINTOSH

(N° 61) — *Loi sur la protection des tourbières et modifications connexes/The Peatlands Stewardship and Related Amendments Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre ALLUM

(N° 63) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire et abolissant le Conseil de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment and Council on Post-Secondary Education Repeal Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre SWAN

(N° 64) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act*

M^{me} la ministre BRAUN

(N° 69) — *Loi sur la sécurité technique/The Technical Safety Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre LEMIEUX

(N° 70) — *Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Act*

M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N^o 71) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M. EICHLER propose que l'Assemblée législative du Manitoba demande au gouvernement provincial de faire preuve de respect envers les Manitobains, qui sont de fait les véritables propriétaires d'Hydro-Manitoba, et qu'il réexamine immédiatement son intention d'au moins doubler les tarifs d'électricité des familles manitobaines pendant les 20 prochaines années dans le cadre d'un plan risqué d'aménagement qui a déjà coûté 2,6 milliards de dollars aux contribuables, lequel plan vise à produire de l'électricité qui, de l'avis d'experts indépendants, pourrait ne pas être requise pour les besoins intérieurs de la province avant 2034, et qui ne servira qu'à permettre au gouvernement d'utiliser Hydro-Manitoba pour s'approprier des milliards de dollars en taxes et frais cachés.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

PROPOSITIONS

M^{me} CROTHERS — 70^e anniversaire du jour J

20. Attendu :

que le 6 juin 2014 marque le 70^e anniversaire du jour J;

que le jour J est la plus grande invasion maritime de l'histoire, qu'il a marqué un tournant important de la Seconde Guerre mondiale et qu'il a éventuellement mené à la libération de l'Europe par les Alliés;

que les Forces canadiennes se sont vu accorder un rôle important dans la mission du jour J et que plus de 14 000 soldats canadiens ont débarqué sur les plages de Normandie, que 10 000 membres de la Marine royale canadienne étaient en mer et que 15 escadrons de l'Aviation royale canadienne contrôlaient le ciel;

que 3 unités du Manitoba ont participé à l'invasion, soit le *Fort Garry Horse*, le *Royal Winnipeg Rifles* qui était en tête d'avant-garde et qui a débarqué sur la plage de Juno ainsi que le 402^e Escadron (Ville de Winnipeg) qui a piloté des Spitfires, fournissant ainsi une couverture aérienne;

que la bravoure et la détermination dont les Forces canadiennes ont fait preuve lors du jour J ont aidé à façonner notre prise de conscience nationale et ont mis en valeur la présence canadienne sur la scène internationale;

que la victoire de la campagne de Normandie fut terriblement coûteuse : 1 074 Canadiens ont été blessés et 359 d'entre eux y ont laissé leur vie;

qu'il est important d'honorer les sacrifices, l'altruisme et le courage dont ont fait preuve les hommes et les femmes qui se sont battus contre la tyrannie et l'oppression lors de cette journée importante et tout au long de la Seconde Guerre mondiale,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à reconnaître l'importance du 6 juin 2014 en tant que 70^e anniversaire du jour J en vue d'honorer la bravoure de nos anciens combattants ainsi que le rôle clé que cet évènement a joué dans l'histoire de notre pays.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent de la justice se réunira le jeudi 22 mai 2014, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le jeudi 22 mai 2014, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.
